EXTRAIT DU PROJET D’APPUI ET DE RECHERCHES

DE PARTENAIRES FINANCIERS

Titre du projet : «APPUI AU CENTRE D’HEBERGEMENT ET D’EDUCATION DES ENFANTS DEMUNIS DE EGBIKOPE» (PREFECTURE D’AGOU ; REPUBLIQUE DU TOGO)

Durée de réalisation du projet :  6 mois  (de Juillet à Décembre 2013).

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet sera mis en œuvre dans le Village de EGBIKOPE,  situé à 5 kilomètres d’Avétonou, dans la préfecture d’Agou. La population est essentiellement agricole ; On y cultive du maïs, du manioc, de l’igname et du riz etc. Le présent projet s’inscrit dans le cadre de la politique de protection, de l’éducation et d’encadrement des enfants mises en œuvre par l’Etat Togolais à travers le Document Complet de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-C).

Il convient de relever certaines contraintes auxquelles les enfants sont confrontés en milieu rural en ce qui concerne leur éducation.

D’abord, la scolarisation des enfants se heurte encore à de nombreux problèmes, particulièrement dans les villages, comme celui d’Egbikopé, dans la préfecture d’Agou au Togo. En effet, les zones rurales ne disposent pas toujours des infrastructures adéquates pour la formation pédagogique des enfants. Ces infrastructures sont souvent situées dans des villages distants de plusieurs kilomètres que les enfants sont obligés de parcourir chaque jour. Cet éloignement constitue déjà un frein à l’éducation des enfants en milieu rural. Lorsque les infrastructures existent, elles n’ont pas le nombre d’enseignants requis. Ainsi, on retrouve souvent trois enseignants en charge des six niveaux de l’école primaire.

Face à cette situation des initiatives sont prises par certains acteurs pour rapprocher l’école des enfants en créant pour eux un cadre qui réduit les distances entre l’école et ces derniers.

D’autre part, les populations rurales vivent dans des conditions difficiles à cause du pouvoir d’achat extrêmement bas. Cette pauvreté des parents ne leur permet pas toujours de s’occuper convenablement de leurs enfants et des charges liées à leur scolarisation.

Il est donc impérieux que des mesures soient prises pour soutenir ces enfants défavorisés en les assistants dans leur cursus scolaire.

C’est en vue de contribuer à alléger les peines des enfants vulnérables scolarisés que ce projet intitulé « Appui au centre d’hébergement et d’éducation des enfants démunis » est initié.

OBJECTIFS

Objectif global

Le projet vise à contribuer à l’amélioration des conditions de vie des enfants démunis du village d’EGBIKOPE et ses environs admis au Centre d’Hébergement et d’Education des Enfants Démunis (CH2ED).

 Objectifs spécifiques

* Fabriquer le mobilier nécessaire au bon fonctionnement du centre et respectant les normes d’aise des enfants, et acheter des matelas et moustiquaires, afin de doter le CH2ED de : 40 lits d’une place, 40 matelas d’une place, 80 draps de lits, 40 moustiquaires imprégnées, 40 oreillers et taies, 10 tables d’étude et de 40 chaises.
* Construire une paillote à usage de salle d’étude et de réfectoire : le projet prévoit la construction d’une paillote de 3 mètres de rayon à base des matériaux locaux (pailles, etc.) Cette paillote va servir à la fois de salle d’études et de réfectoire. Elle sera équipée de 10 tables, 40 chaises et 2 tableaux en contreplaqué. Autour de chaque table seront disposées 4 chaises.
* Construire deux cuisines pour les mamans chargées de faire la cuisine à ces enfants : le projet prévoit la construction de deux cuisines de 3 mètres sur 5 mètres chacune, à base des matériaux locaux (pailles, bois etc.) Une de ces cuisines servira aux mamans pour la préparation des repas, et l’autre leur permettra de ranger leurs ustensiles. Elles seront équipées de 2 tables chacune et de tabourets.
* Apporter un appui sanitaire aux 40 enfants de CH2ED  : l’appui sanitaire consistera à faire un stock de médicaments de premiers soins pour renforcer le fond de la boite à pharmacie disponible au centre. L’autre partie du budget alloué à cette rubrique va servir à soigner les enfants qui tomberont malades. Ce traitement va concerner le paludisme et les maladies diarrhéiques. Les enfants malades recevront des traitements appropriés contre ces maladies. Le dispensaire d’Avétonou sera associé à cette action.

GESTION & SUIVI DU PROJET

* Le projet est sous la supervision du Directeur du centre CH2ED qui a la charge de la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain. Celui-ci est chargé de prendre tous les contacts et de faire recours à toutes les personnes ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet. Il est responsable du suivi et veille au bon déroulement des activités.
* La coordination du projet est assurée par le Directeur Exécutif du centre CH2ED. Le projet sera mis en œuvre en collaboration avec le Comité de gestion du centre.

Les fonds du projet seront versés sur le compte de centre CH2ED et seront gérés sous la supervision du trésorier et du président du Conseil d’Administration du centre CH2ED.

Avant le début de l’exécution du projet, un protocole sera signé entre le comité de gestion du centre et le Directeur Exécutif. Ce protocole va définir la responsabilité des deux parties dans l’exécution du projet.

Début 2014, un rapport narratif et un rapport financier détaillés de l’exécution du projet seront établis et mis à la disposition des partenaires financiers.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à cet appel, et vous remercions par avance de votre générosité.